

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance ordinaire  
7 mars 2016

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de la Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 7 mars 2016, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Yves Detroz, maire.

Sont présents:

- Monsieur Benoit Ladrie
- Monsieur Dave Côté
- Monsieur Langis Proulx
- Madame Sylvie Voyer

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. fait fonction de secrétaire d'assemblée.

9 personnes assistent à la dite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. Monsieur Yves Detroz, maire, souhaite la bienvenue à tous et demande un moment de silence pour les bénévoles des alentours.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution No 015-16**

Il est proposé par Sylvie Voyer, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE FÉVRIER 2016

**Résolution No 016-16**

Il est proposé par Dave Côté, et résolu à l'unanimité que l'on adopte le procès-verbal du lier février 2016. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 29 février 2016.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER

**Résolution No 017-16**

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la Municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Dave Côté, et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement :

DÉPENSES AU 29 FÉVRIER 2016

Dépenses incompressibles (par Accès-D) :	10 849.59\$
Dépenses incompressibles (par chèque) :	1 521.02\$
Dépenses compressibles :	79 555.66\$
Frais fixes opération entreprise :	90.00\$
Paieement/ RCAP :	134.74\$
Remboursement prêt #4/ Égoût :	13 342.67\$
Remboursement /intérêt sur prêt temporaire :	219.83\$
Remboursement du prêt temporaire :	70 077.92\$
Remises Fédérales/Provinciales Janvier 2016 :	6 599.51\$
Salaire des employés :	15 244.37\$

**Total des dépenses pour février 2016 : 197 635.31\$**

REVENUS AU 29 FÉVRIER 2016

Contribution/défibrilateur «Loisirs TDM» :	200.00\$
Contribution/défibrilateur «50 ans et + TDM» :	200.00\$
Intérêts-arrières de taxes :	35.30\$
Loyer :	30.00\$
Projet « Carrefour des Générations » :	24 300.00\$
Redevance : Carrière - Sablière :	2 464.09\$
Remboursement d'Impôt :	619.37\$
Remboursement TPS :	5 690.14\$
Remboursement TVQ :	4 891.00\$
Subv. D'entretiens des chemins :	6 000.00\$
Taxes foncières générales :	7 123.04\$
Vente ferreux (gratte) :	100.00\$

**Total des revenus pour février 2016 : 51 652.94\$**

**Solde en banque au 29 février 2016 : 72 240.96\$**

CHANGEMENT DE PORTE EXTÉRIEUR À L'ENTRÉE DU GYMNASÉ

**Résolution No 018-16**

Il est proposé par Langis Proulx et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts mandate Construction JARO inc. à remplacer la porte extérieure du gymnase, monter et installer cinq (5) modules de rangement, enlèvement d'un abreuvoir et le remplacement d'air vent dans le gymnase, pour un montant de deux mille six cent soixante-dix dollars avant taxe (2 670.00\$).

PAIEMENT DE LA FACTURE #1068 POUR LE CARREFOUR DES GÉNÉRATIONS DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Résolution No 019-16**

Il est proposé par Sylvie Voyer et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte de payer la facture #1068 du Carrefour des Générations pour l'aménagement des salles de toilettes qui sont situées au gymnase. La proportion du projet est payé presque en totalité par la subvention obtenu du programme nouveau horizon du carrefour des générations, dont ceux-ci nous ont remis un chèque de vingt-quatre mille trois cents dollars (24 300\$), la proportion de la municipalité sera de mille deux cent onze dollars et quatre-vingt-dix-sept sous (1 211.97\$). Le coût total du projet est de vingt-sept mille neuf cents trente-huit dollars et quatre-vingt-treize sous 27 938.93\$ avec taxe.

PRÊT MARGE DE CRÉDIT

**Résolution No 020-16**

Il est proposé par Dave Côté, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts mandate madame Nadia Lavoie, directrice générale/sec.trés. à faire une demande auprès de madame Annie Lebel directeur de compte au centre financier aux Entreprises de Desjardins pour l'octroi d'une marge de crédit de quatre-vingt mille dollars (80 000.00\$), pour les dépenses courantes en attendant les entrées d'argent prévu.

Monsieur Yves Detroz, maire et madame Nadia Lavoie, directrice générale/sec.trés. sont les deux signataires de ce dit prêt.

PROJET « ACTIVITÉS INTER MUNICIPALES DE LOISIRS 2016 » PAR L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS)

**Résolution No 021-16**

**ATTENDU QUE** la Table des loisirs inter municipal de la Neigette, qui regroupe des représentants en loisirs des municipalités rurales ainsi que des intervenants liés au développement de saines habitudes de vie pour les jeunes en milieu rural, a élaboré un plan d'action 2016;

**ATTENDU QUE** l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent a pour mission de soutenir le développement et l'harmonisation des interventions en loisir et en sport, et qu'elle travaille avec les municipalités afin qu'un maximum de citoyens vive des expériences de loisir et de sport saines, sécuritaires et de qualité;

**ATTENDU QUE** chacune des six actions proposées dans le plan d'action 2016 vise les municipalités d'Esprit-Saint, de La Trinité-des-Monts, de Saint-Narcisse-de-Rimouski, de Saint-Marcellin, de Saint-Eugène-de-Ladrière, de Saint-Valérien, de Saint-Fabien et de Saint-Anaclet-de-Lessard;

**IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Voyer, APPUYÉ PAR Benoit Ladrie ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE, LA MUNICIPALITÉ DE LA TRINITE-DES-MONTS**

Donne son appui au projet intitulé « Activités inter municipales de loisirs 2016 » présenté par l'Unité régionale de loisir et du sport du Bas-Saint-Laurent ainsi qu'à sa demande de financement de 6 779 \$ adressée au volet inter municipal du Fonds de développement rural;

PROJET « MISE EN PLACE DE LA ROUTE DES MONTS NOTRE-DAME » PAR LA CORPORATION DE LA ROUTE DES MONTS NOTRE-DAME

**Résolution No 022-16**

**ATTENDU QUE** la Corporation de gestion de la Route des Monts Notre-Dame a adressé une demande d'aide financière au volet inter municipal du Fonds de développement rural pour le projet « Mise en place de la Route des Monts Notre-Dame »;

**ATTENDU QUE** la Corporation de gestion de la Route des Monts Notre-Dame assume, entre autres, la mise en place, la promotion et la gestion de la Route des Monts Notre-Dame;

**ATTENDU QUE** la Route des Monts Notre-Dame, une nouvelle route touristique signalisée au Bas-Saint-Laurent, sera implantée pour la saison estivale 2016;

**ATTENDU QUE** le développement de la route touristique est inscrit au Plan d'action 2014-2015 de la MRC Rimouski-Neigette et qu'il est structurant pour les communautés localisées sur son parcours;

**ATTENDU QU'**une étude sur le potentiel de consolidation et de développement des attraits touristiques sur le tronçon de la MRC Rimouski-Neigette est en cours;

**IL EST PROPOSÉ PAR Benoit Ladrie, APPUYÉ PAR Dave Côté ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE LA MUNICIPALITÉ DE LA TRINITE-DES-MONTS**

Donne son appui au projet intitulé « Mise en place de la Route des Monts Notre-Dame » présenté par la Corporation des Monts Notre-Dame ainsi que sa demande de financement de 10 000 \$ adressée au volet inter municipal du Fonds de développement rural;

ACHAT D'UNE TABLETTE POUR LE MAIRE (MRC SANS PAPIER)

**Résolution No 023-16**

Il est proposé par Langis Proulx et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts mandate madame Nadia Lavoie à faire l'achat d'une tablette IPAD 2 avec les accessoires nécessaires, au cout de mille soixante et onze dollars et soixante-quatre sous (1 071.64\$) avec taxe.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Monsieur Benoit Ladrie, représentant municipal, explique les interventions survenues.

PROJET DE RÉSOLUTION POUR PERMIS D'INTERVENTION

**Résolution No 024-16**

ATTENDU QUE la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports du Québec pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

POUR CES RAISONS il est proposé Sylvie Voyer appuyé par Dave Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts demande au ministère des Transports du Québec les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2016 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère, et qu'à cette fin, autorise madame Nadia Lavoie, directrice générale/sec.-très. à signer lesdits permis d'intervention.

SUBVENTION-AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL;  
**AMÉLIORATION DU CHEMIN DE LA CÔTE-À-LOUIS**, CIRCONSCRIPTION  
ÉLECTORALE DE RIMOUSKI : DOSSIER : 00023661-1-10010(01)-2015-  
09-16-3

**Résolution No 025-16**

Il est proposé par Langis Proulx et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le Chemin de La Cote-à Louis, pour un montant de dix-neuf mille deux cents trente-quatre dollars et soixante-dix-sept sous cinq cents quarante-deux dollars et cinquante sous (19 234.77), conformément aux exigences du ministère des transports.

PROJET DES JARDINS COMMUNAUTAIRE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Résolution No 026-16**

Il est proposé par Dave Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte d'appuyer «**Le Projet des jardins communautaire de La Trinité-des-Monts**» que présente la Corporation de Développement de La Trinité-des-Monts, donc la municipalité s'engage à fournir le terrain, l'eau, la main-d'œuvre ainsi que la machinerie nécessaire à la préparation de celui-ci et ce pour la durée de vie du projet des jardins communautaires.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h15 à 19h25.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Yves Detroz, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée n'a aucune correspondance.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h41 à 19h56.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Résolution No 027-16**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Benoit Ladrie que la séance soit levée. Il est 20h06.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 4 AVRIL 2016

.....  
Yves Detroz, Maire

.....  
Nadia Lavoie, Dir. gén. /sec.-trés.